

Circulaire de rentrée

Chers Parents,

Dans quelques jours, le Directeur, les enseignants, les éducateurs et le personnel du Collège de Zillisheim seront heureux d'accueillir vos enfants pour la nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent vous permettront de préparer au mieux la rentrée avec eux.

Vendredi 04 septembre :

- De 08 h 15 à 10 h 00 : Accueil par le professeur principal
- A partir de 10 h 20 : Cours normaux

Horaires du Collège :

- 08 h 15 à 12 h 05 : Cours
- 12 h 10 à 13 h 40 : Pause « déjeuner »
- 13 h 45 à 16 h 40 : Cours
- 16 h 45 à 17 h 35 : Cours ou étude

Les élèves du Collège n'ont cours ni le mercredi après-midi ni le samedi. Les élèves de 3^{ème} composeront en devoirs surveillés 3 samedis (les 10 octobre, 30 janvier et 15 mai).

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, la possibilité est offerte à tout élève qui le désire de se ménager un temps de travail dans une salle prévue à cet effet entre 13h00 et 13h30 où de suivre les activités de l'UNSS (Union Nationale des Sports Scolaires)

INDICATIONS PRATIQUES

Contact Parents-Professeurs

Les parents accorderont toute l'attention nécessaire aux relevés de notes ainsi qu'aux observations portées dans le carnet de correspondance.

Ils n'hésiteront pas à prendre contact avec les professeurs dès que des difficultés sérieuses apparaissent. Ils pourront également solliciter un rendez-vous auprès du Chef d'Etablissement.

Grippe A/H1N1

L'établissement se conformera aux directives du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la santé. Mais il faut cependant rappeler quelques règles élémentaires qui limitent les risques de contaminations :

- ne pas envoyer en classe un enfant présentant une **fièvre supérieure à 38°**, ou des **courbatures**, ou une **grande fatigue** notamment, et **toux** ou **difficultés respiratoires**
- **se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier quand vous toussiez ou éternuez** ; le jeter en suite dans une poubelle et se laver soigneusement les mains
- **se laver les mains régulièrement et avec soin**

Changement de classes

L'élaboration des classes et des emplois du temps est de plus en plus complexe à réaliser. Il est difficile voir impossible d'effectuer des changements de classes ou d'emploi du temps sans mettre à mal l'intérêt pédagogique des élèves.

Bulletins

Lors des réunions parents/professeurs du mois de septembre, nous vous communiquerons le code d'accès à l'espace parents de notre site : www.college-zillisheim.com

A partir de ce site vous pourrez consulter le relevé de notes de votre enfant. Pour les familles qui en feraient la demande au secrétariat, un relevé de notes peut vous être envoyé vers les 23 octobre, 08 janvier, et 30 avril sauf pour les 3^{ème} où ce sera le 3 avril.

Par contre, les bulletins trimestriels continueront à vous être transmis par voie postale en décembre, mars/avril et juin/juillet.

Entrées et sorties des élèves

Les élèves prenant les bus, attendent le bus dans la cour du collège, les autres élèves entrent et sortent par l'accueil.

A partir de 07h45 et de 13h30, pour des raisons de sécurité et ne pas gêner la circulation, les élèves rentreront directement dans la cour et ne s'attarderont pas devant le Collège.

Pour les mêmes raisons, à la fin des cours, à 12h05, à 16h40 et à 17h35, ils quitteront immédiatement l'établissement

Circulation des véhicules et stationnement

Pour une plus grande sécurité des élèves, il est souhaitable que les parents qui amènent leur enfant en voiture ne traversent pas le pont et le déposent bien avant. Le stationnement le long du canal du moulin est strictement interdit.

A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Le Directeur tient à souligner combien il apprécie la participation des parents aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Il remercie par avance tous ceux et toutes celles qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L. ou comme parent correspondant de classe....

Il compte notamment sur une assistance nombreuse des parents à l'assemblée Générale de l'A.P.E.L.

Livres scolaires

Les livres sont gratuits et fournis par l'établissement.

Les élèves couvriront ces livres et en prendront le plus grand soin. Toute perte ou détérioration entraînera le remplacement ou la réparation des manuels à la charge de la famille.

Apprendre à respecter les livres ou tout autre matériel, c'est apprendre à se respecter soi-même et à respecter autrui.

Carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est un document officiel permettant de faire la liaison entre les familles et l'établissement. Les parents le consulteront régulièrement. En cas de perte, les élèves le signaleront au censeur. En cas de récidive des sanctions pourront être prises.

Carte de cantine

Le professeur principal remettra à chaque élève une carte magnétique (avec son nom, prénom et date de naissance) qui lui permettra d'accéder au restaurant scolaire. L'élève gardera cette carte pendant toute sa scolarité. En cas de perte ou de dégradation le renouvellement de la carte sera facturé 20€.

Matériel à apporter le jour de la rentrée

Le 1^{er} jour de classe, les élèves emporteront des feuilles blanches, leur cahier de texte, un cahier de brouillon et leur trousse.

C.D.I. (centre de documentation et d'information).

Les professeurs documentalistes sont à la disposition des élèves de 8h15 à 17h35 sauf entre 12h00 et 13h00. Le C.D.I. est fermé pendant les récréations.

Le C.D.I. accueille en priorité tous les élèves désireux d'entreprendre un travail de recherche et de documentation ainsi que les classes accompagnées de leur professeur pour des séquences pédagogiques.

Transport

En cas de problème avec les transports scolaires, n'hésitez pas à prendre contact avec Mr DRAXEL

Téléphones portables

L'utilisation des téléphones portables et des baladeurs est interdite dans l'établissement. En cas de perte ou de vol, l'établissement décline toute responsabilité.

Facturation

2 factures vous seront envoyées pendant l'année scolaire : une facture principale en octobre correspondant aux redevances globales annuelles, déduction faite de l'acompte versé, puis une facture de régularisation en mars correspondant à des frais complémentaires (ex. : piscine, livres de poche, ...)

Les modalités de règlement sont les suivantes :

- Pour les familles ayant opté pour le paiement par prélèvement automatique, le règlement se fera par 7 mensualités de novembre à mai (le 5 de chaque mois).
- Pour les familles ayant choisi de payer par chèque, le règlement se fera trimestriellement le 15 novembre, le 15 février et le 15 mai.

Vidéosurveillance

Les accès de l'établissement sont placés sous vidéosurveillance.

Site Internet

L'adresse du site Internet du Collège est : www.college-zillisheim.com

Vous pouvez consulter sur le site : les circulaires, les événements majeurs rythmant la vie de l'établissement (voyages scolaire, transport scolaire ...) ainsi que les relevés de notes.

Les codes d'accès aux relevés de notes de votre enfant vous seront communiqués lors de la 1^{ère} réunion parents/professeurs.

Calendrier des vacances scolaires 2009/2010

Attention, ces dates données, à titre indicatif, sont susceptibles d'être légèrement modifiées.

Vacances de la Toussaint :	Du vendredi 23 octobre 2009 après les cours au jeudi 05 novembre 2009 au matin
Vacances de Noël :	Du jeudi 17 décembre 2008 après les cours au lundi 04 janvier 2009 au matin
Vacances d'Hiver :	Du vendredi 5 février 2010 après les cours au lundi 21 février 2010 au matin
Vacances de Printemps :	Du vendredi 2 avril 2010 après les cours au lundi 19 avril 2010 au matin
Vacances d'Été :	Du vendredi 2 juillet 2010 après les cours

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence. Le Directeur vous demande formellement de ne pas anticiper les congés officiels. L'Inspection d'Académie n'accorde d'autorisation d'absence que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Dates à retenir :

- Photos de classes : 07 et 08 septembre
 - Réunion de parents :
 - 5^{ème} : lundi 14 septembre à 18h00
 - 4^{ème} : mardi 22 septembre à 18h00
 - 3^{ème} : jeudi 24 septembre à 18h00
 - Messe de rentrée à la Chapelle du Collège : dimanche 20 septembre à 11h00
 - Proclamation du projet diocésain : samedi 26 septembre à Strasbourg
 - Matinée des métiers : 5 décembre de 8h30 à 11h30
 - Journée pédagogique pour les enseignants : vendredi 18 décembre : pas de cours pour les élèves.
- Il est à noter qu'il n'y aura pas de pont cette année scolaire.

Bonne fin de vacances

Le Chef d'Etablissement.